

Pas-de-Calais
Le Département

A.F.A.F.E
CANAL SEINE-NORD EUROPE
Lot 1 : MARQUION

Communes de:
BARALLE, BOURLON, BUISSY, EPINOY, MARQUION, OISY-LE-VERGER, PALLUEL, RUMAUCOURT, SAINS-LES-MARQUION, SAUCHY-CAUCHY, SAUCHY-LESTREE, AUBENCHEUL-AU-BAC, FRESSIES, RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE, HAYNECOURT, SAIRCOURT, SAILLY-LEZ-CAMBRAI

avec extensions sur les communes de:
ABANCOURT, FONTAINE-NOTRE-DAME, ANNEUX, CAGNICOURT, HEM-LENGLET, MOEUVRES, VILLERS-LES-CAGNICOURT

PLAN DU CLASSEMENT DES TERRES ET PLAN DU PERIMETRE

Commune de
MARQUION

Plan portant en rouge les modifications de classement et du périmètre décidées par la CIAF dans ses séances du 13 janvier 2022 et du 2 mars 2022.

le Président : M. Michel LION le Secrétaire : M. Florent BONNET-LANGAGNE

Déposé à la mairie de MARQUION du au


le Maire :

Agence de CAEN
37, rue des Compagnons
14000 - CAEN
Téléphone : 02 31 53 39 00
E-mail : am.foncier.coen@geomat.fr

S.E.I.A.S. de Géomètres Experts
GEOMAT
Experts

Dressé le 07 mars 2022
par Denis ATTENCIA
géomètre-expert agréé

ECHELLE 1/5000



LEGENDE

- Périimètre de l'aménagement foncier retenu par la C.I.A.F.
- ▨ ZONES EXCLUES à l'intérieur du périmètre
- + + — LIMITE DE DEPARTEMENT
- + - - - LIMITE DE COMMUNE
- ▨ EMPRISE CANAL et voirie de rétablissement

LEGENDE CLASSEMENT

 T1 - 10000 Points/Ha	 T7 - 7150 Points/Ha
 T2 - 9800 Points/Ha	 T8 - 6200 Points/Ha
 T3 - 9400 Points/Ha	 T9 - 6100 Points/Ha
 T4 - 8500 Points/Ha	 T10 - 5550 Points/Ha
 T5 - 8300 Points/Ha	 T11 - 5050 Points/Ha
 T6 - 7500 Points/Ha	 T12 - 4000 Points/Ha

T1 Parcelle type